

Optimiser la sécurité et l'état de votre cage d'escalier avant travaux

Structure et sécurité des accès

- Vérifier l'intégrité structurelle des marches (fissures, éclats, instabilité).
- Contrôler la solidité et la fixation des garde-corps et rampes d'accès.
- S'assurer que les nez de marche sont antidérapants et en bon état.
- Inspecter l'absence d'obstacles ou d'encombrants sur les paliers et dans les zones de circulation.
- Vérifier la conformité des hauteurs de garde-corps selon les normes en vigueur.

Éclairage et systèmes électriques

- Tester le fonctionnement des minuteries et des détecteurs de présence.
- Vérifier l'état des blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES) et leur autonomie.
- Identifier les zones d'ombre nécessitant un renforcement de l'éclairage.
- Contrôler l'état des interrupteurs et des boîtiers électriques apparents.
- S'assurer que le câblage est protégé et non exposé aux risques de dégradation.

Revêtements et finitions

- Relever les dégradations sur les murs (fissures, humidité, écaillage de la peinture).
- Évaluer l'usure des sols (carrelage cassé, moquette décollée, traces d'usure prononcée).
- Inspecter l'état des plinthes et des angles de murs souvent exposés aux chocs.
- Vérifier la propreté et la nécessité d'un rafraîchissement des peintures ou des boiseries.
- Détecter toute trace d'infiltration d'eau ou de moisissure.

Accessibilité et signalétique

- Vérifier la lisibilité et la présence de la signalétique d'étage.
- S'assurer que les portes coupe-feu se ferment correctement et ne sont pas bloquées.
- Contrôler la largeur de passage pour garantir l'évacuation en cas d'urgence.
- Vérifier la présence de contrastes visuels sur les nez de marche pour les personnes malvoyantes.
- S'assurer que les accès aux équipements techniques (compteurs, colonnes sèches) sont dégagés et identifiés.